



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC

Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 29 mars 2022

29/03/2022-32

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	29
RAPPORT DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE	Nombre de présents	26
	Nombre de votants	28

Par suite d'une convocation en date du 22 mars 2022, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie le 29 mars 2022 à 19 h 00, en séance publique sous la présidence de Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia – SELLIN Yannick - VOISIN Valérie – TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – DADEN Paul - BRAESCU ANDRIEU Morgane – DERVOUT Dominique - SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie – JOULAIN Anita - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE DUC Didier – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique – JOUSSET Nicolas – JESTIN Caroline – PAUCHET Gérard.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

DENIEL Baptiste à TANGUY Michel
GALBRUN Karine à DOUX BETHUIS Sonia

Absent(e)

DAGORN Nicolas

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

SPAROSVICH GRANDIL Gwenaëlle

Monsieur Le Maire rend compte de l'utilisation de la délégation du conseil municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONCESSIONS CIMETIERES/COLUMBARIUM

Du 30 novembre 2021 au 11 mars 2022

TARIFS 2021

CIMETIERES		Nombre de concessions
CONCESSIONS (tous cimetières)		
2 m ² pour 15 ans	98,00 €	2
2 m ² pour 30 ans	196,00 €	1
4 m ² pour 15 ans	196,00 €	
4 m ² pour 30 ans	392,00 €	
COLOMBARIUM		
Case 2 urnes 10 ans	196,00 €	
Case 2 urnes 15 ans	292,00 €	
Case 2 urnes 30 ans	584,00 €	1
Case 4 urnes 10 ans	292,00 €	
Case 4 urnes 15 ans	439,00 €	
Case 4 urnes 30 ans	876,00 €	

TARIFS 2022

CIMETIERES		Nombre de concessions
CONCESSIONS (tous cimetières)		
2 m ² pour 15 ans	100,00 €	
2 m ² pour 30 ans	200,00 €	1
4 m ² pour 15 ans	200,00 €	
4 m ² pour 30 ans	400,00 €	
COLOMBARIUM		
Case 2 urnes 10 ans	200,00 €	1
Case 2 urnes 15 ans	300,00 €	
Case 2 urnes 30 ans	600,00 €	
Case 4 urnes 10 ans	300,00 €	
Case 4 urnes 15 ans	450,00 €	
Case 4 urnes 30 ans	900,00 €	
CAVURNES		
Cavurne 10 ans (2 urnes)	200,00 €	
Cavurne 15 ans (2 urnes)	300,00 €	
Cavurne 30 ans (2 urnes)	600,00 €	

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID : 029-212902936-20220329-DEL29032232C-DE

REMBOURSEMENTS SINISTRES

27.01.2022	Solde du remboursement des vitrages de halle des sports	1 739,47 €
08.02.2022	Remboursement frais d'avocat dans le cadre d'un recours gracieux contre ORANGE pour l'implantation d'une antenne téléphonique à Kerlaeren	792,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 31 mars 2022

LE MAIRE

Olivier BELLEC

